

aux *perversions sexuelles*; aux *psychoses d'intoxications, exogènes et endogènes* et aux *psychoses d'infections*; à la *psychopathologie judiciaire*; au *traitement législatif, hospitalier, familial, hygiénique, moral, médical et chirurgical des aliénés*; enfin à *l'enseignement des maladies mentales*.

L'étude de ces différents problèmes, qui embrassent, comme on le voit, la presque totalité du champ psychiatrique, est due en grande partie à ceux qui furent ou sont encore nos maîtres, et parmi lesquels nous citerons, pour ne parler que des morts : BRIERRE DE BOISMONT, LUCAS, MOREAU de TOURS, MARCÉ, MOREL, CH. LASÈGUE, LEGRAND DU SAULLE, DELASIAUVE, JULES FALRET, LINAS, LUNIER, BILLOD, ACH. FOVILLE, COTARD, LUYS, BALL, CHARCOT, etc., pour la France; MAGNUS HUSS, WESTPHAL, KRAFFT-EBING, HACK-TUKE, BIFFI, VERGA, SEGUIN, KORSAKOFF, INGELS, etc., pour l'étranger.

S'il était permis de dégager d'un mot la caractéristique de cet immense labeur d'hier et du mouvement actuel qui en résulte, nous dirions qu'elle consiste en une tendance croissante à appliquer à la psychiatrie les données et les méthodes scientifiques de la pathologie générale contemporaine.

La psychiatrie a cessé d'être un pur chapitre de la philosophie. Elle est maintenant et elle sera de plus en plus une branche à la fois psychologique, clinique, anatomique et sociologique de la science médicale, ou, pour mieux dire, de la biologie.

## LIVRE PREMIER

### PATHOLOGIE GÉNÉRALE

---

Sous le titre de pathologie générale, nous nous proposons de passer en revue les principales considérations d'ensemble relatives à la psychiatrie.

Nous diviserons ce livre en trois chapitres :

Dans un premier chapitre nous étudierons les *Généralités relatives aux psychopathies : étiologie, évolution, anatomie pathologique*.

Le second chapitre sera consacré à la *Symptomatologie générale* ou *Sémiologie*.

Le troisième et dernier chapitre exposera la *Classification* adoptée.

---

#### CHAPITRE PREMIER

### GÉNÉRALITÉS RELATIVES AUX PSYCHOPATHIES

Dans les généralités relatives aux psychopathies, nous examinerons successivement, en trois articles distincts : 1° leur *étiologie générale*; 2° leur *mode d'évolution*; 3° leur *anatomie pathologique*.

#### ARTICLE PREMIER

### ÉTIOLOGIE GÉNÉRALE

L'étiologie est une des parties les plus importantes de la Psychiatrie, à ce point que quelques auteurs, notamment MOREL, en ont fait la base de leur classification.



A vrai dire, il n'est peut-être pas une condition pathogène, héréditaire ou acquise, individuelle ou collective, morale ou physique, externe ou interne, qui ne puisse devenir, dans des circonstances données, une cause de psychopathie.

Passer successivement en revue toutes ces causes, comme l'a fait TOULOUSE dans son bel ouvrage, serait trop long et sans utilité. Nous aimons mieux dire un mot seulement des principales d'entre elles, en continuant à les distinguer en *prédisposantes* et *déterminantes* ou *occasionnelles*, malgré ce que cette division peut avoir, à la rigueur, d'artificiel.

### I. — CAUSES PRÉDISPOSANTES

#### A) GÉNÉRALES

- 1° Civilisation, races ;
- 2° Événements politiques, révolutions, guerres ;
- 3° Idées religieuses, superstitions ;

#### B) INDIVIDUELLES

- 1° Hérédité ;
- 2° Age ;
- 3° Sexe ;
- 4° Climat, saisons, phases lunaires, température ;
- 5° Etat civil ;
- 6° Profession ;
- 7° Education.

### II. — CAUSES OCCASIONNELLES

#### A) CAUSES PSYCHIQUES

- 1° Surmenage, émotions, passions, chagrins ;
- 2° Imitation, contagion ;
- 3° Captivité, détention ;

#### B) CAUSES PHYSIOLOGIQUES

- 1° Puberté ;
- 2° Menstruation ;
- 3° Grossesse, accouchement, lactation ;
- 4° Age critique ;

### C) CAUSES PATHOLOGIQUES

- 1° Intoxications (exogènes, endogènes) ;
- 2° Infections ;
- 3° Maladies du système nerveux ;
- 4° Maladies des viscères et des glandes à sécrétion interne ;
- 5° Maladies diathésiques, de la peau et du sang ;
- 6° Maladies chirurgicales, opérations ;
- 7° Maladies des organes des sens.

### § 1. — CAUSES PRÉDISPOSANTES

Les causes prédisposantes, comme il est indiqué dans le tableau ci-dessus, se divisent en *générales* et *individuelles*.

#### A) CAUSES PRÉDISPOSANTES GÉNÉRALES

**1° Civilisation, races.** — On s'accorde à reconnaître que la *civilisation*, par les besoins qu'elle entraîne, les habitudes de luxe et de plaisirs qu'elle crée, enfin la lutte pour l'existence à laquelle elle condamne, favorise le développement de l'aliénation mentale.

D'une façon générale, en effet, on peut dire que la fréquence des psychopathies est proportionnelle pour les pays à leur degré d'avancement dans la civilisation, pour les localités à l'importance de leur vie psychique, pour les classes sociales au développement et au fonctionnement de leur cérébralité. C'est à une conclusion analogue qu'est arrivé WILLIAM A. WHITE dans un travail tout récent. Il dit aussi que les troubles mentaux sont d'autant plus fréquents qu'on considère un point où la population est plus dense, la civilisation plus grande, la lutte plus âpre. La folie est due pour lui au peu de résistance d'esprits soumis à des préoccupations exagérées et son extension se fait suivant les mêmes voies et dans le même sens que la civilisation.

Les statistiques sur la folie publiées depuis un siècle confirment ces faits, sans fournir toutefois de précision absolue, bien des causes, en particulier les progrès des recensements et surtout ceux de l'hospitalisation, influant de façon notable sur les résultats.



S'il est impossible de traduire en chiffres exacts l'influence de la civilisation sur la fréquence des psychopathies, en revanche son action sur la forme de ces psychopathies est beaucoup plus facilement constatable. On sait, en effet, que les folies pures ou vésaniques ont existé de tout temps et très probablement sans s'accroître d'une façon considérable. Parmi elles, les folies généralisées, manie et mélancolie, sont restées absolument identiques à ce qu'elles étaient autrefois, ainsi qu'on peut s'en convaincre en comparant les descriptions des auteurs de l'antiquité aux cas observés aujourd'hui. Quant aux folies partielles ou systématisées, tout en restant les mêmes au fond, elles varient comme expression suivant les époques et les milieux. L'alcoolisme, la folie alcoolique et d'une façon générale toutes les psychoses toxiques augmentent très notablement, en particulier dans certains pays comme la France, et dans les grands centres. Enfin la paralysie générale, absolument inconnue avant le siècle actuel, qu'elle existât ou non, devient de plus en plus fréquente, surtout chez la femme et l'adolescent. Mon éminent ami le regretté professeur KRAFFT-EBING, qui fut l'un des plus grands psychiatres du siècle écoulé, a pu dire au Congrès international de Moscou, en 1897, dans une formule saisissante : « L'étiologie de la paralysie générale se résume en deux mots : « Civilisation. Syphilisation ».

Il serait intéressant, à côté des effets de la civilisation en général, d'indiquer l'aptitude comparative des diverses races à l'aliénation mentale et à chacune de ses formes. Malheureusement des documents précis manquent à cet égard. Il résulte néanmoins de certains travaux, en particulier d'un important relevé fait en 1888 par les D<sup>rs</sup> BANNISTER et LUDWIG KEKTOEN, de l'Illinois, sur un nombre considérable d'aliénés traités dans leur asile, que la race juive tiendrait la tête, notamment pour la paralysie générale, la manie et la mélancolie. La race africaine, la race anglo-saxonne et anglo-américaine, la race latine, la race teutonique, la race celtique et la race scandinave viendraient après, avec des chiffres plus ou moins variables. Mais, je le répète, ces résultats, purement locaux, ne sauraient représenter dans son ensemble, la réalité.

## 2° Événements politiques, révolutions, guerres. —

On a exagéré de tout temps l'importance des *commotions politiques* et des *révolutions*, comme cause d'aliénation mentale. Les statistiques d'ESQUIROL, de BELHOMME, de BRIERRE de BOISMONT, de LUNIER ont même montré ce fait paradoxal que le nombre des admissions dans les asiles a été au total moindre en 1789, en 1848 et en 1870-1871, que dans les années précédentes, ce qui s'explique d'ailleurs par une infinité de causes. MOREL a été jusqu'à dire que les Révolutions, en fin de compte, guérissaient plus de nerveux et de déséquilibrés qu'elles n'en produisaient. La vérité est que ces grands événements ont surtout pour effet de faire surgir et de mettre en évidence un certain nombre de psychopathes qui, en des temps non troublés, fussent passés inaperçus, et aussi de communiquer aux idées délirantes du moment une couleur spéciale (délire anxieux, délire obsidional ou des assiégés, exaltation patriotique, folie des foules).

Nous aurons tout dit sur le compte des périodes politiques agitées dont nous parlons quand nous aurons ajouté, avec MOREL, que les enfants conçus pendant ces périodes peuvent subir le contre-coup des émotions violentes éprouvées par leurs parents et devenir ainsi des candidats aux psychopathies.

Même en dehors des grandes commotions, la politique, comme la religion, a ses mystiques et ses exaltés, attirés vers elle par leur déséquilibre même et susceptibles d'y jouer un rôle aussi actif que dangereux. Les sectes politiques outrées comptent dans leurs rangs nombre de ces impondérés et quant aux *Régicides* et *Magnicides*, ces types de fanatiques meurtriers, ils se réclament tous, on le sait, d'une des idées ou théories du moment, dont ils croient être les héros et les martyrs.

L'influence des *guerres* sur l'aliénation mentale a commencé d'être sérieusement étudiée dans les dernières campagnes hispano-américaine, transvalienné et russo-japonaise. Contrairement à l'opinion de SAVAGE, pour qui la guerre abaisse plutôt qu'elle n'élève les cas de folie, en fournissant une dérivation à l'esprit, CLAY SHAW, RICHARDSON, JACOBY estiment que c'est là un facteur important de psychopathies, agissant soit par voie directe, soit en renforçant d'autres causes telles que hérédité, dégénéres-



cence, alcoolisme, paludisme, insolation, maladies incidentes diverses, masturbation, syphilis, etc. JACOBY montre que certaines grandes hécatombes et tueries des batailles modernes, navales et terrestres, sont comparables, au point de vue de l'effet psychique, à des catastrophes cosmiques, tremblement de terre, éruption volcanique, etc., et déterminent comme elles, des troubles cérébraux collectifs, à forme aiguë et contagieuse.

**3° Idées religieuses, superstitions.** — L'influence des *idées religieuses* sur la production de la folie varie suivant les époques, les pays et les milieux. Très active en France au moyen âge, au moment des guerres de religion, des réformes et des polémiques ardentes, elle est devenue beaucoup moindre aujourd'hui, sans cesser cependant d'être manifeste. Par contre, elle joue encore un rôle considérable dans les pays où les sentiments religieux occupent une des premières places. Rien n'est plus communicable que les idées de religion et de mysticisme ; c'est pourquoi les délires qu'elles engendrent revêtent le plus souvent, comme le montre l'histoire, même contemporaine, la forme épidémique.

Les idées religieuses déterminent surtout la folie chez les individus qui leur offrent le plus de prise, c'est-à-dire, d'une façon générale, chez les esprits faibles, les enfants, les femmes, les personnes nerveuses, mais surtout chez les religieux et les religieuses, et parmi ceux-ci, de préférence, chez ceux qui sont voués aux ordres mystiques et contemplatifs.

Elles ont également une action plus manifeste à certaines périodes de l'existence, surtout aux grandes époques de la vie génitale : la puberté et la ménopause. On sait, d'ailleurs, qu'il existe un lien étroit entre les idées mystiques et les idées érotiques et que, le plus souvent, ces deux ordres de conceptions se trouvent associées chez les aliénés.

Toutes les religions peuvent conduire à la folie. Le fanatisme religieux est surtout fréquent, cependant, dans certaines d'entre elles telles que le Bouddhisme, le Brahmanisme, l'Islamisme. Quoi qu'en ait dit ELLIS, le protestantisme ne semble pas provoquer plus de psychoses religieuses que le catholicisme.

Ce qui est vrai, c'est que l'un favorise de préférence les délires de controverse religieuse, et l'autre les délires de culpabilité, de mauvaise confession, de damnation.

Les mystiques sont loin, d'ailleurs, de délirer toujours dans le sens des religions existantes. Souvent, ils en créent de nouvelles et c'est un sujet d'étonnement bien légitime que de voir leurs préceptes et leurs pratiques, pour si extravagants qu'ils soient, recruter aussitôt des adeptes et des fervents.

Le rôle des *superstitions* dans l'étiologie des psychopathies est à rapprocher de celui de la religiosité outrée. Bien des esprits ignorants, grossiers ou déjà débiles ne résistent pas à la peur ou au contact de la sorcellerie, du somnambulisme extralucide, du spiritisme, voire même de l'hypnotisme. Les victimes mentales de certains charlatans, qui spéculent sur la crédulité du public, ne se comptent pas et nous avons observé, mon élève DE PERRY et moi, nombre de sujets que la fréquentation de somnambules professionnelles a conduits à la névrose, à la psychose et jusqu'à l'impulsion homicide.

#### B) CAUSES PRÉDISPOSANTES INDIVIDUELLES

**1° Hérité.** — L'hérité, qui est sans contredit la plus importante de toutes les causes de folie, « la cause des causes », comme on l'a appelée, mérite de nous arrêter un instant.

a. *Définition.* — Par hérité il faut entendre, en pathologie mentale, une prédisposition originelle aux psychopathies, transmise aux enfants par les parents.

b. *Nature, fréquence.* — La source de cette prédisposition peut être non seulement l'aliénation mentale elle-même, chez les ascendants, mais une foule d'autres facteurs tels que : l'excentricité, les névroses, l'alcoolisme, certaines diathèses, la mauvaise consanguinité, l'âge avancé, l'ivresse au moment de la conception, les shocks de tout ordre durant la grossesse, etc. C'est faute d'avoir ainsi compris l'hérité dans son acception la plus large et la plus vraie, et pour l'avoir plus ou moins restreinte aux cas de transmission de la folie elle-même, qu'on n'a pu se mettre d'accord sur la fréquence exacte de cette cause



en aliénation mentale. En réalité, on peut admettre, avec MARCÉ, que dans les neuf dixièmes des cas, on trouve un antécédent quelconque.

c. *Caractères, formes, variétés.* — L'hérédité provient le plus souvent des parents eux-mêmes, c'est-à-dire qu'elle est *immédiate*. Elle peut venir à la fois du père et de la mère, et, dans ce cas, elle est dite *double* ou à *facteurs convergents*. Ou bien, elle est isolément le fait du père ou de la mère, constituant ainsi l'hérédité *simple, paternelle* ou *maternelle*. Suivant ESQUIROL, cette dernière est la plus grave. Elle est aussi trois fois plus fréquente que l'hérédité paternelle, d'après BAILLARGER. D'autres auteurs, comme ORCHANSKY, considèrent au contraire l'hérédité paternelle comme de beaucoup la plus commune, la mère tendant, lorsqu'elle est normale, suivant l'opinion de LE GENDRE, à contrebalancer les effets de la constitution pathologique du père. Au fond, on ne sait rien de précis à cet égard, pas plus qu'on ne sait si la tare d'un ascendant se transmet indifféremment aux enfants des deux sexes ou de préférence à ceux de l'un d'eux, le similaire ou l'opposé.

L'hérédité peut provenir non plus des parents, mais des grands-parents, sans avoir passé par les ascendants immédiats. Elle est alors *médiate* ou *atavique*. Elle peut aussi provenir à la fois de plusieurs générations antérieures, et, dans ce cas, elle est dite *accumulée*.

L'hérédité est *directe* ou *collatérale*, suivant qu'elle tire son origine des parents ou grands-parents, ou des branches collatérales de la famille.

L'hérédité peut survenir chez les enfants au même âge que chez les parents : dans ce cas, elle est dite *homochrome*. Elle peut aussi éclater chez les enfants plus ou moins longtemps avant de se manifester chez les parents. Elle doit être considérée alors comme *anticipée* par rapport à la folie des ascendants, restée jusqu'alors latente.

L'hérédité peut se traduire, chez les enfants, par une affection mentale identique à celle des parents. C'est le cas pour le suicide, les obsessions, les folies cycliques, etc. L'hérédité est alors *similaire* ou *homologue*. Elle est au contraire *dissemblable* ou

*transformée* lorsqu'elle se modifie en passant d'une génération à une autre. C'est là le cas le plus fréquent, et alors elle peut : soit s'accroître de plus en plus pour aboutir à la dégénérescence de la race, c'est-à-dire être *progressive* ; soit s'atténuer au contraire par une série de croisements heureux pour en arriver à disparaître, c'est-à-dire être *régressive*.

L'hérédité ne frappe pas indistinctement tous les membres d'une même famille. Un certain nombre d'entre eux peuvent échapper à cette influence. Il est même de règle, d'après MOREL, d'observer dans les familles d'aliénés des *types disparates*. Cette disparité peut quelquefois être poussée à ce point qu'à côté de dégénérés ou d'aliénés, on trouve dans ces familles, suivant la juste remarque de MOREAU, de Tours, des hommes de talent et même de génie (Parenté du génie et de la folie). Dans certains cas, l'hérédité frappe les enfants de même sexe et épargne les autres. Parfois enfin, deux ou plusieurs frères ou sœurs, réunis ou séparés, sont atteints simultanément et d'une façon identique. C'est la *folie à deux* et la *folie gemellaire*, expression, dans certains cas, d'une véritable maladie familiale, qui peut se traduire sous forme plus grave encore et dans plusieurs générations (psychose familiale).

D'une façon générale, les enfants les plus exposés à l'hérédité sont ceux dont la naissance se rapproche le plus des accès d'aliénation des parents. C'est surtout le cas des enfants nés d'une mère en accès de folie gravidique ou conçus par un père en état d'ivresse.

L'hérédité, en psychiatrie, paraît affecter plusieurs types dont les principaux sont : 1° l'hérédité *vésanique*, ou hérédité de la folie pure, des vésanies ; 2° l'hérédité *cérébrale* ou congestive, c'est-à-dire l'hérédité des affections cérébrales et de la paralysie générale ; 3° l'hérédité *névrosique* ou névropathique, qui est celle des névroses ; 4° l'hérédité *infectieuse*, représentée, comme type, par l'hérédo-syphilis ; 5° l'hérédité *toxique*, représentée surtout par l'hérédo-alcoolisme. Jusqu'ici, ces divers types d'hérédité ont été à peu près confondus, et on ne tient guère compte des différences qui peuvent exister, dans l'ascendance comme dans la descendance, entre un vésanique, un alcoolique, un paralytique général.



Or, ces différences sont, croyons-nous, suffisantes pour nécessiter une distinction. Qu'on étudie, par exemple, la descendance des paralytiques généraux. On n'y retrouvera ni les caractères de la descendance des vésaniques, ni ceux de la descendance des alcooliques ; en revanche, on y constatera nettement ceux de la descendance des syphilitiques : ce qui prouverait une fois de plus, s'il en était besoin, que la paralysie générale provient avant tout de la syphilis et produit de l'hérédosyphilis.

Il y a donc plusieurs genres d'hérédité et par suite plusieurs genres de dégénérescence héréditaire, se traduisant par des stigmates différents.

La prédisposition aux psychopathies ne dérive pas toujours et exclusivement des parents ; elle peut émaner aussi de l'individu lui-même, sous l'influence des tares ou maladies subies accidentellement dans la vie fœtale ou la première enfance. C'est dans ces conditions que le sujet, suivant le mot de LASÈGUE, « hérite de lui-même ». Avec certains auteurs modernes, comme BOUCHEREAU, COTARD, CH. FÉRÉ, il faut donc faire la part à cette seconde hérédité. Nous pensons toutefois qu'elle doit être limitée aux accidents intra-utérins et infantiles, sous peine d'y comprendre peu à peu toutes les maladies susceptibles de frapper l'individu jusqu'à son âge mûr.

**2° Age.** — La fréquence de l'aliénation mentale est surtout marquée dans la période moyenne de la vie ; au-dessus et au-dessous, cette fréquence diminue et s'abaisse de plus en plus à mesure qu'on s'approche des limites extrêmes de l'existence. Au point de vue de la forme, les psychoses impulsives et dégénératives prédominent chez l'enfant et l'adolescent, les psychoses démentielles, simples ou organiques, chez le vieillard. Chez l'adulte, toutes les formes peuvent s'observer. C'est l'âge de choix, néanmoins, pour la paralysie générale.

**3° Sexe.** — Si l'on fait une statistique générale de l'aliénation mentale, le sexe masculin y figure pour un chiffre plus élevé que le sexe féminin : la proportion est de 114 à 129 hommes pour 100 femmes. Si l'on exclut de la statistique les cas d'idiotie et

de crétinisme, plus fréquents chez les hommes, l'équilibre se trouve rétabli dans une certaine mesure, et si on sépare encore de l'ensemble les cas de paralysie générale et d'alcoolisme, on constate que la folie pure est, en résumé, plus fréquente chez la femme que chez l'homme. Il faut ajouter que certaines affections mentales, comme celles de la grossesse, sont spéciales à la femme et que certaines autres, communes aux deux sexes, se présentent chez elle avec des caractères particuliers.

**4° Climats, saisons, phases de la lune, chaleur, froid, cataclysmes terrestres, grands accidents.** — Il n'est guère possible d'établir l'influence comparative des différents climats sur la production de la folie, en raison de la multiplicité et surtout de la diversité des causes qui se surajoutent à elle. Ce qui paraît plus certain, c'est la recrudescence des cas d'aliénation dans certaines saisons et notamment dans le semestre de mars à septembre. En examinant à ce point de vue 32.000 malades passés à l'infirmerie du Dépôt, à Paris, PLANÈS a trouvé que le nombre des aliénés va toujours croissant de janvier à juin. A partir de juin, la décroissance se fait de même régulièrement ou à peu près avec une augmentation considérable en octobre. LEGOYT et OGLE sont arrivés à des résultats analogues. Ce dernier, sur 42.630 suicides survenus en Angleterre et dans le pays de Galles, a trouvé le minimum en décembre et le maximum en juin. L'ordre d'importance des trimestres serait, d'après PLANÈS : le deuxième, le troisième, le premier, le quatrième. Le maximum correspondrait non aux fortes chaleurs de l'été, comme on le croit généralement, mais à l'effervescence du printemps.

Les anciens, et plus près de nous, ESQUIROL, attachaient une certaine importance à l'influence des saisons, non seulement sur le développement, mais aussi sur le cours de la folie ; tels ou tels accès devaient, pour lui, guérir à telle époque ; passé ce temps, si la guérison ne survenait pas, le pronostic devenait plus grave.

Quant à l'influence des phases de la lune, regardée autrefois comme si profonde que dans certains pays, elle a même donné



son nom aux aliénés (*lunatic*), elle n'est plus guère admise aujourd'hui. Il paraîtrait cependant qu'elle aurait une certaine action sur le retour des accès dans la folie intermittente, et notamment dans la folie à double forme.

L'action des conditions météorologiques, des *orages*, du *coup de chaleur*, de l'*insolation*, des grands *froids*, de l'*excès de lumière*, de l'*obscurité* peut être rapprochée de celle des facteurs précédents. Sans parler des cas isolés de délire qui leur sont attribuables et que certains drames coloniaux récents ont mis en lumière, on sait que les chaleurs tropicales et caniculaires peuvent produire de véritables épidémies de psychoses aiguës et il est impossible d'oublier, en ce qui concerne le froid rigoureux, combien de victimes firent, au point de vue mental, les neiges de la Russie parmi les soldats de la Grande Armée. Quant à l'*insolation*, elle comporte un paragraphe spécial, que nous lui consacrerons plus tard.

Signalons enfin, à côté de ces causes cosmiques, autant occasionnelles que prédisposantes et générales qu'individuelles, les grands *cataclysmes* terrestres, par exemple les *tremblements de terre* (PHLEPS, 1904), qui, par l'état d'effolement universel qu'ils déterminent comme par les désastres qu'ils engendrent, donnent lieu à des cas plus ou moins nombreux de folie, ordinairement aiguë. Ce sont de véritables *psychoses traumatiques*, au même titre que celles produites par tous les désastres et grands accidents, en particulier par les *accidents de chemin de fer*.

**5° État civil.** — Toutes les statistiques s'accordent à reconnaître que la folie est plus fréquente chez les *célibataires* que chez les gens *mariés*. On explique ce fait en disant que la condition du célibat favorise la vie irrégulière et prive les individus d'appui moral. Il serait peut-être plus vrai de dire que la même cause qui porte certains individus à la folie, les porte également au célibat. Il semble, en effet, que les prédisposés, en raison même de leur tempérament spécial, sont souvent portés à s'éloigner du mariage et à rechercher la vie égoïste et solitaire. On a remarqué également que, par une sorte d'attraction souvent inconsciente, les prédisposés avaient une tendance

à s'allier entre eux. Enfin, on s'accorde à dire que le *veuvage* a une influence positive sur le développement de la folie.

**6° Professions.** — Dans tous les pays du monde, mais principalement en Angleterre, ce sont les *militaires* de terre et de mer qui occupent la première place, pour le nombre, dans la statistique de l'aliénation mentale. La *paralysie générale* est surtout fréquente chez les officiers. Il n'est pas rare non plus d'observer dans les rangs de l'armée certaines formes de folie épidémique, telles que la *nostalgie* et le *suicide*.

Dans les *professions libérales*, ce sont les hommes de loi, les ecclésiastiques, les médecins, les écrivains, les artistes qui paraissent payer le plus large tribut à la folie. Suivant une croyance généralement répandue, les aliénistes et en général toutes les personnes qui vivent au contact des aliénés, auraient une tendance à devenir fous, sous l'influence de ce contact. C'est là, nous n'avons pas besoin de le dire, une erreur populaire, car le contact des aliénés ne peut agir que sur des esprits déjà prédisposés.

Dans les *professions manuelles*, les gens les plus exposés aux psychoses sont les ouvriers qui travaillent dans les substances toxiques ou dangereuses, surtout dans l'alcool; ceux qui sont exposés à de fortes chaleurs comme les chauffeurs, les mécaniciens, les cuisiniers, les ouvriers des usines, etc.

**7° Éducation.** — Une éducation vicieuse, trop rigide ou trop débonnaire, comme aussi trop hâtive et trop précoce, peut faire naître chez l'enfant certaines tendances à l'*aliénation*, ou, ce qui est plus fréquent, développer certains germes déjà existants. Aussi l'éducation des prédisposés et des enfants d'aliénés offre-t-elle des indications spéciales et des règles à part, qui consistent avant tout, le plus souvent, à soustraire l'enfant au milieu familial et à le soumettre dans les conditions les meilleures, à une prophylaxie médico-pédagogique appropriée.

## § 2. — CAUSES OCCASIONNELLES

Nous diviserons les causes occasionnelles des psychopathies



en trois groupes : 1° causes psychiques ; 2° causes physiologiques ; 3° causes pathologiques.

#### A) CAUSES PSYCHIQUES

**1° Surmenage, passions, émotions, chagrins.** — L'action des causes occasionnelles, psychiques ou physiques, sur le développement des maladies mentales est incontestable, mais elle ne doit pas être exagérée, et il faut bien savoir que sans une prédisposition déjà existante, sans le concours de la semence et du terrain, cette action resterait inefficace.

Les causes psychiques sont *intellectuelles* ou *morales*.

Parmi les causes *intellectuelles*, la plus souvent invoquée est le *surmenage*, qui peut être divisé en surmenage de la jeunesse ou *surmenage scolaire* et surmenage de l'âge adulte ou *surmenage professionnel*.

A mon sens, on a exagéré l'importance de ce facteur, que certains ont voulu placer à l'origine de la plupart des psychopathies. Le *surmenage intellectuel* ne s'observe guère que chez des sujets insuffisamment résistants et les accidents nerveux et cérébraux des adolescents ne sont pour la plupart, à y regarder de près, que des névroses ou des psychoses de prédisposés.

Le véritable surmenage est, en réalité, le *surmenage moral* et je crois, observation faite, que l'homme peut travailler beaucoup de son cerveau sans fatigue et sans danger, à condition que son labeur, si actif et si continu qu'il soit, ne se complique pas des déceptions, des tortures, des angoisses qui rompent l'équilibre et brisent les ressorts de l'organisme le mieux trempé.

Il faut ajouter que le surmenage ainsi produit paraît agir principalement en déterminant des perturbations nutritives, c'est-à-dire par *auto-intoxication*.

Il suit de là que les causes *morales* tiennent, en fait de causes psychiques, la première place, et, parmi elles, les *passions* et les *émotions*, qui les résument toutes, en définitive. Les passions dépressives ont une action bien plus puissante que les passions gaies. Celles qui agissent surtout sont les émotions violentes, la terreur, le choc moral qui résulte d'un attentat à la pudeur,

l'impression des premiers rapports du mariage, la perte d'une femme aimée, les chagrins d'amour, les préoccupations d'affaires, les discussions et les brouilles, la misère, les émotions mystiques outrées, mais surtout les chagrins domestiques et les revers de fortune. Pour si brusque et si imprévue que soit l'action de ces causes, il est bien rare, comme on le croit généralement à tort dans le public, que la folie se manifeste immédiatement, au moins dans toute son intensité.

**2° Contagion.** — La contagion peut avoir une certaine action sur les esprits faibles ou impressionnables, en quête d'une influence occasionnelle. Elle peut se circoncrire à une sphère restreinte et se limiter à l'intimité de la famille et du foyer (folie à deux, suicide à deux, folie induite).

Elle peut également s'exercer à la fois sur un grand nombre d'individus, comme dans les fameuses épidémies de folie du moyen âge et comme dans ce que l'on appelle la *folie des foules*.

La « folie des foules » mérite une mention à part, par les conditions toutes spéciales dans lesquelles elle naît et se manifeste, aussi bien que par les graves conséquences, quelquefois d'ordre social, qu'elle entraîne. Elle a été savamment étudiée dans ces dernières années et l'est encore, car la question est toute d'actualité, par SCIPIO SIGHELE, FOURNIAL, TARDE, GUSTAVE LE BON, NINA RODRIGUES, etc.

Ces grands mouvements impulsifs sont soumis aux causes provocatrices habituelles de toute folie par contagion et il est certain que les uns sont de véritables impulsions communiquées par influence suggestive des actifs aux passifs, des meneurs aux menés, tandis que les autres sont des impulsions beaucoup plus soudaines, spontanées, nées pour ainsi dire brusquement et simultanément dans « l'âme des foules » sous l'influence d'une émotion commune.

Dans les deux cas, la contagion est d'autant plus rapide, d'autant plus intense, d'autant plus violemment extériorisée que les impressions, dans une foule, semblent, comme l'ont bien vu SIGHELE et TARDE, se totaliser et se décupler en proportion du nombre des individus qui la composent. Pris isolément,



ces individus sont calmes et inoffensifs; agglomérés, la moindre étincelle suffit à les enflammer, et à les porter aux pires actions.

D'autre part, cela est frappant dans les crimes des fous, le rôle prépondérant dans l'exécution, sinon dans l'inspiration, est joué par les faibles, ou pour mieux dire par les plus excitables et les plus impulsifs: les déséquilibrés et les femmes. Mon élève CAZANOVE vient, dans une excellente étude, de mettre en relief ce rôle de la « femme dans la foule », où il la montre avec toutes ses particularités intéressantes de *mencée* et de *meneuse*.

Enfin, l'impulsivité, dans les réactions des fous, tourne facilement, du côté des femmes surtout, non seulement à la cruauté extrême, raffinée, mais encore au *sadisme*. Il suffit, pour s'en convaincre, de se rappeler les atroces mutilations infligées aux victimes de certaines échauffourées populaires et particulièrement les scènes inoubliables de flagellations et de violences sexuelles publiques sous la Révolution, récemment remises au jour par CABANÈS.

**3° Détenion.** — Comme l'a dit LÉLUT, la fréquence plus grande de la folie dans une population criminelle et condamnée est un fait désormais acquis à la science comme à la loi. Mais s'il est vrai de dire que l'*emprisonnement*, surtout *cellulaire*, exerce une certaine influence sur l'état mental des détenus, il faut reconnaître que, le plus souvent, la véritable cause de la folie pénitentiaire réside non dans la prison, mais dans les prisonniers qui souvent étaient aliénés ou sur le point de le devenir au moment de leur condamnation, et qui, d'ailleurs, se recrutent en grand nombre parmi les demi-imbéciles, les pervers, les mal équilibrés. Le nombre des *aliénés méconnus et condamnés* devant les tribunaux, civils et militaires, est encore relativement considérable, ainsi qu'il résulte des chiffres établis par HENRI MONOD, par PACTET, COLIN, GIRAUD, TATY, GRANJUX, et tout récemment encore par mon élève LECALVÉ.

En dehors de ces faits, il reste avéré que la détention favorise l'éclosion de la folie.

SEMAL, de Mons, qui a procédé à une enquête minutieuse sur 903.000 prévenus et condamnés incarcérés de la Belgique (Congrès de Paris 1889), a établi que les prédispositions individuelles et en particulier l'hérédité, constituaient les facteurs principaux de l'aliénation chez les détenus. Quant aux causes occasionnelles, il les range dans l'ordre suivant: 1° l'alimentation insuffisante; 2° l'isolement cellulaire; 3° l'onanisme; 4° la perte de la liberté, la sédentarité; 5° les influences morales diverses. Le milieu aurait en outre suivant lui une action évidente sur l'évolution et surtout sur la forme des troubles morbides. La fréquence des hallucinations de l'ouïe, notamment chez les encellulés, en serait une preuve indéniable.

PENTA a surtout trouvé, dans les prisons, des dégénérescences, sous toutes leurs formes, dans la proportion énorme de un tiers sur 2.080 criminels et RUBIN a récemment appelé l'attention sur l'existence, chez les détenus, du délire de persécution à caractère aigu et hallucinatoire.

#### B) CAUSES PHYSIOLOGIQUES

La *puberté*, la *menstruation*, l'*âge critique*, la *grossesse*, l'*accouchement*, la *lactation* donnent souvent lieu à des troubles intellectuels, à des psychoses. Nous n'avons qu'à mentionner le fait ici, car entrer dans de plus amples détails serait faire double emploi avec les articles spéciaux que nous consacrerons plus tard à ces troubles et à ces psychoses.

#### C) CAUSES PATHOLOGIQUES

Il en est de même des causes pathologiques. Ces causes, qu'il s'agisse d'*intoxications*, *externes* ou *internes*, d'*infections*, de *maladies du système nerveux*, de *maladies des viscères* et des *glandes*, de *diathèses*, d'*affections chirurgicales* et de *shocks traumatiques*, etc., etc., ont avec les psychoses des rapports tellement importants, ainsi que les recherches modernes tendent à le démontrer, que ces rapports réclament de nous, pour chacune d'elles, une description à part. Il suffit donc, pour l'instant, de marquer aux